

NOUVELLE CHARTE SAISON 2023/2024



Cette Charte a simplement pour but de préciser les droits, les devoirs, et les obligations de tous les membres du club de l'ALSO Basket, joueurs, entraîneurs, parents et bénévoles afin de collaborer au bon fonctionnement, et à l'harmonie sportive du club.

ENGAGEMENT DU CLUB	ENGAGEMENT DU JOUEUR	ENGAGEMENT DES PARENTS
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer et licencier le joueur auprès de la FFBB. - Mettre à la disposition des joueurs le matériel sportif nécessaire. - Faire progresser le joueur à son rythme. - Favoriser le plaisir de jouer - Être à l'écoute du joueur et le respecter. - Développer l'esprit d'équipe - Veiller à la présence d'un entraîneur ou d'une personne responsable pour chaque entraînement et match. - Être à l'écoute des joueurs et entraîneurs en cas de problème sportif particulier ou personnel au sein du club ou de l'équipe. - Avoir une relation d'échange et d'information avec les parents. - Prévenir les joueurs ou parents en cas de report ou d'annulation de match ou d'entraînement. - Associer les parents à la vie du Club, proposer des formations (encadrement, table de marque). - Organiser des manifestations, soirée festive, etc.....faire participer les parents à ces événements. - Promouvoir l'investissement de tous dans la vie du club. 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter et écouter son entraîneur. - Être à l'heure pour les entraînements et les matchs. Prévenir en cas d'absence. - Respecter le matériel mis à disposition. - Après les entraînements et les matchs, veiller à ranger la salle et prendre sa douche. - Respecter les autres joueurs, débutants ou confirmés. - Avoir l'esprit d'équipe. - Aider les débutants à s'intégrer. - Respecter les arbitres, les marqueurs et les joueurs adverses. (se serrer la main au début et à la fin d'un match est une marque de respect). - Aider à l'organisation des matchs des autres équipes de jeunes/seniors du club en arbitrant ou en tenant la table de marque. - Aider à l'organisation des événements extra-sportif organisés par le club. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les joueurs lors des matchs ou des entraînements à l'extérieur. - En tant qu'accompagnateur respecter les horaires des entraînements et des matchs. - Vérifier qu'un responsable est dans le gymnase lorsque vous déposez votre enfant. - Prévenir le responsable d'équipe en cas d'absence aussi bien pour les entraînements que pour les matchs. - Assister aux matchs et encourager tout en restant fair-play. - Respecter l'arbitrage. - Dans la mesure de vos connaissances sportives, participer à l'organisation des matchs. (table de marque, responsable de salle, arbitrage, accompagnateur). Des formations peuvent être proposées. - Veiller à ce que le joueur respecte ses engagements. - Aider à l'organisation des événements extra-sportif organisés par le club.

Ne jamais oublier que les dirigeants, membres du bureau, responsables d'équipes, coachs sont des bénévoles

Le Président du Club
Laurence SOULIS

Le Joueur :
Lu et Signé le :

Responsable Légal
Lu et Signé le :